

AUTO-ECOLE DU CHAMP DE MARS

SARL BOURRET

Au capital de 28 992 €

10 Rue Auguste Bouchet
07200 AUBENAS

38 Rue Albert Seibel

07200 AUBENAS

Tél. : 04 75 37 43 45

Tél. : 04 75 35 04 05 FAX : 04 75 93 09 50

FIMO-FCO 22-F-BOU-01

Auto-école Agréée n° d'identification 42 007 01 970

Déclaration d'existence formation continue n° 82 07 00 315 07

N° SIRET 411 519 085 000 12 – RCS 411 519 085

N° DE GESTION 97 B 68

CODE APE : 8553Z

N° INTRA-COMMUNAUTAIRE FR 49 411 519 085 0012

Courrier électronique : sarl.autoecole.bourret@wanadoo.fr

FORMATION A LA CONDUITE DES VEHICULES LOURDS

PREPARATION AUX PERMIS C ET CE (Porteurs de marchandises)

NIVEAU : V Bis.

PUBLIC : Tous publics, de 21 ans au moins.

PRE-REQUIS : Titulaire du permis B pour permis C et B+C pour permis CE.

OBJECTIF : Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et professionnelles permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire communautaire des véhicules de transport de marchandises, sur tous véhicules.

VALIDATION : Permis de conduire C CE, (si réussite à l'examen) ou attestation de participation au stage.

PROGRAMME

FORMATION THEORIQUE : 92 H Préparation aux épreuves du code de la route.

Acquérir des connaissances professionnelles et réglementaires en vue de la préparation aux interrogations écrites et orales de l'examen.

Préparation par livres, DVD, vidéo et CD Interactif.

FORMATION PRATIQUE : 48 H

C1) MAITRISER LE MANIEMENT DU VEHICULE OU DE L'ENSEMBLE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL

- Connaître les principaux organes du véhicule ou de l'ensemble, les principales commandes et le tableau de bord.
- S'installer au poste de conduite.
- Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur.
- Démarrer et s'arrêter
- Utiliser la boîte de vitesses (selon l'équipement).
- Diriger le véhicule (ou l'ensemble) en marche avant, en marche arrière, en ligne droite et en courbe.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Connaître les éléments constitutifs de la chaîne cinématique et leurs principes de fonctionnement.

C2) EFFECTUER LES VERIFICATIONS COURANTES DE SECURITE DU VEHICULE OU DE L'ENSEMBLE ET EFFECTUER LES EXERCICES DE MANIABILITE.

- Avoir des connaissances sur l'ensemble des réglementations relatives au transport routier de marchandises.
- Connaître les documents spécifiques au conducteur, au véhicule ou à l'ensemble et au transport de marchandises.
- Connaître les équipements et le principe de fonctionnement des organes essentiels du véhicule ou de l'ensemble et savoir les vérifier
- Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et postures).
- Savoir réaliser un stationnement en créneau et une mise à quai (CE : mise à quai uniquement).
- Savoir réaliser un attelage et un dételage (CE).

C3) APPREHENDER LA ROUTE EN FONCTION DU GABARIT DU VEHICULE OU DE L'ENSEMBLE DANS DES CONDITIONS NORMALES DE CIRCULATION.

- Rechercher la signalisation (notamment celle spécifique aux véhicules ou ensembles affectés au transport de marchandises), les indices utiles et en tenir compte.
- Connaître et respecter les règles de circulation (notamment celles spécifiques aux véhicules ou ensembles affectés au transport de marchandises),
- Positionner le véhicule ou l'ensemble sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

C4) CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS.

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Négocier les virages de façon sécurisante.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.
- Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- Conduire en déclivité.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que tunnels, les ponts ...

C5) PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SURE ET ECONOMIQUE.

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Connaître les principaux facteurs généraux de risque au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des véhicules lourds et les recommandations à appliquer.
- Savoir préparer un trajet longue distance en autonomie.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir.
- Connaître les aides à la conduite (régulateur, limiteur de vitesses, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'écoconduite.

HEURES EFFECTIVES MAXIMUM COURS DE CONDUITES 22H

ECOUTE PEDAGOGIQUE 22H

DEUX PRESENTATIONS A L'EXAMEN PRATIQUE COMPLET 4H

DUREE : 140 H

(*) Exonération de TVA (instruction du 5.03.85. B.O. de la Direction Générale des Impôts 3A6.85 Art L9 00 -2 livre IX du Code du

Travail)